

Ordre maçonnique mixte international « le Droit humain »

L'**ordre maçonnique mixte international « le Droit humain »** ou le **Droit humain international** est une obédience maçonnique mixte fondée en 1901, évolution structurelle à vocation internationale de la première obédience mixte fondée en 1893 par Georges Martin et Maria Deraismes sous le nom de « Grande Loge Symbolique Écossaise de France : Le Droit humain ». Créée pour affirmer l'égalité de l'homme et de la femme devant l'initiation maçonnique, et permettre l'accession des femmes en franc-maçonnerie sans restriction, l'obédience est en 2016 présente dans plus de 60 pays dans le monde, et sur les cinq continents.

Histoire

Fondation

En 1880, douze loges maçonniques rompent avec la Grande Loge centrale du Suprême Conseil de France, regroupant les loges des trois premiers degrés rattachées au Suprême Conseil de France. Elles constituent alors une nouvelle obédience, sous le nom de Grande Loge symbolique écossaise. Certaines de ces loges approuvent le principe de l'initiation des femmes, mais ne peuvent aller plus loin¹.

La loge « Les Libres Penseurs » du Pecq, qui fait partie des loges fondatrices, proclame son autonomie le 9 janvier 1882, afin d'initier le 14 janvier 1882, selon les pratiques du Rite écossais ancien et accepté, Maria Deraismes, journaliste et militante féministe, remarquée par les frères pour ses talents de conférencière et son engagement militant pour la reconnaissance des droits des femmes et des enfants².

Maria Deraismes devient la première femme française admise dans une loge masculine. Les difficultés que connaît la loge après cette initiation, défrayant la chronique maçonnique, poussent quinze membres à signer une demande de réintégration à la Grande Loge symbolique écossaise (GLSE), choix qui amène à l'exclusion du frère Houbron. La réintégration de la loge « Les Libres Penseurs » est actée en 1884. Maria Deraismes reste franc-maçonne sans loge d'appartenance pendant près de douze années³.

Georges Martin, porté par ses convictions humanistes et féministes, continue de réclamer et d'argumenter pour une initiation égalitaire des femmes dans la franc-maçonnerie. Appuyant ses convictions, lors de conférences maçonniques, sur la place que tiennent celles-ci dans la société, la famille et l'éducation. En janvier 1890, il expose un projet de création de loge mixte qualifiée d'expérimentale sous le titre « Droit des femmes » et sollicite l'avis de la GLSE. Si quelques loges se montrent favorables à cette création, le conseil exécutif de l'obédience y oppose un refus officiel⁴. Il élabore alors avec Maria Deraismes la mise en œuvre d'une structure indépendante pour recevoir des femmes⁵.

Le Droit humain



Histoire

Fondation	1901
Origine	 France <u>Grande Loge symbolique écossaise</u>

Cadre

Zone d'activité	<u>Terre</u>
Type	<u>Obédience maçonnique</u>
Forme juridique	<u>Association loi de 1901</u>
Objectif	<u>Obédience maçonnique</u>
Siège	<u>Paris (5, rue Jules-Breton)</u>
Pays	 France

Organisation

Membres	32000
Fondateur	<u>Maria Deraismes</u> <u>Georges Martin</u>
Grand maître	<u>René Motro</u>
Site web	<u>ledroit humain.international (https://ledroit humain.international/)</u>



Bannière originale de la GLSE.

Après plusieurs rencontres informelles de préparation entre 1891 et 1893, se tient le 14 mars 1893 la première réunion qui va aboutir à la création d'une nouvelle obédience en France. Dans ces réunions qui prennent la forme de tenues maçonniques, et revêtue de son cordon de maître, Maria Deraismes initie et élève successivement aux grades de compagnon puis de maître seize profanes⁶. Toutes sont des femmes engagées dans les luttes d'émancipation et dans la défense des valeurs républicaines⁷. Georges Martin est symboliquement affilié à cette loge féminine « sauvages ». Le 4 avril 1893, les quinze sœurs présentes et Georges Martin, tous membres fondateurs, installent au Rite écossais, la première obédience maçonnique mixte du monde. Elle prend le nom de « Grande Loge symbolique écossaise le Droit humain » (GLSE-DH). Maria Deraismes est élue première présidente de l'obédience qu'elle déclare ouverte à tous, sans distinction de races, de sexes ou de religions⁸.

La reconnaissance nécessaire pour pérenniser et étendre la franc-maçonnerie mixte du Droit humain s'accomplit non sans difficultés dans le premier quart du xx^e siècle. La création d'un « Suprême conseil universel mixte » voulu par Georges Martin se réalise avec l'aide discrète du franc-maçon féministe Joseph Décembre porteur du 33^e du Rite écossais ancien et accepté⁹. Cette création permet au Droit humain de se structurer pour devenir une puissance maçonnique à vocation internationale et donne la possibilité aux membres de l'ordre d'accomplir leur parcours maçonnique du premier au dernier degré dans l'obédience¹⁰. Le 11 mai 1901, l'Ordre maçonnique mixte international « le Droit humain » (OMNI) publie ses constitutions et devient l'organisme central qui délivre les patentes constitutives aux fédérations nationales⁹.

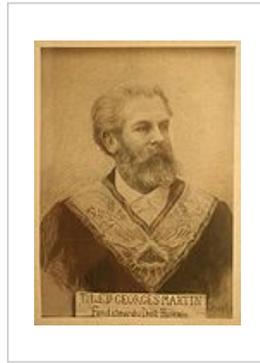
Fondateurs

Les fondateurs de la première loge mixte qui prend le nom de Grande Loge Symbolique écossaise de France « Le Droit humain », qui devient en 1901 l'Ordre maçonnique mixte international « Le Droit Humain », sont^{11,12} :

- Maria Deraismes ;
- Georges Martin ;
- Marie Béquet de Vienne ;
- Louise David¹³ ;
- Charlotte Duval ;
- Anna Féresse-Deraisme (sœur de Maria) ;
- Élixa Lévy-Maurice ;
- Maria Arundale-Martin (sœur aînée de Francesca Arundale) ;
- Irma Lâiné dite Marie-Georges Martin (épouse de Georges Martin) ;
- Florestine Mauriceau (sœur d' Eliska Vincent) première femme administratrice d'un bureau de bienfaisance à Paris en 1896 ;
- Julie Pasquier, trésorière de la Fédération française des Sociétés féminines ;
- D^r Marie Pierre (sœur d' Eugénie Potonié-Pierre) ;
- Myrtille Rengnet (sœur de Maria Pognon) membre de la Ligue du bien public ;
- Clémence Royer ;
- Eliska Vincent ;
- Louisa Wiggishoff, vice-présidente de la Société pour l'amélioration du sort de la femme ;
- Marguerite Cremnitz.



Maria Deraismes



Georges Martin



Marie Béquet de
Vienne



Maria Arundale-Martin



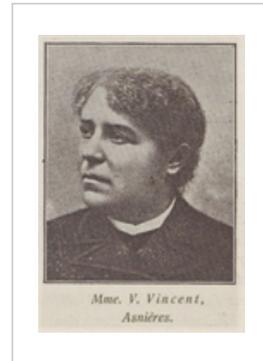
Marie-Georges Martin



Anna Féresse-
Deraismes



Clémence Royer



Eliska Vincent

1^{er} collège des officiers

Le premier collège des officiers de loge maçonnique est constitué par¹⁴ :

- Vénérable maître : Maria Deraismes
- Vénérable d'honneur : Clémence Royer
- Premier surveillant : Marie Béquet de Vienne
- Deuxième surveillant : Marie-Georges Martin
- Orateur : Georges Martin
- Secrétaire : Maria Arundale-Martin
- Trésorier : Anna Féresse-Deraismes
- Hospitalier : Élixa Lévy-Maurice
- Grand expert : Julie Pasquier
- Premier expert : Florestine Mauriceau
- Deuxième expert : Eliska Vincent
- Maître des cérémonies : Louisa Wiggishoff

Fonctionnement

Principes

En créant « Le Droit humain », les fondateurs affirment l'égalité de l'homme et de la femme devant l'initiation maçonnique. Leur volonté est également de transcender, par-delà les frontières, les ethnies, les cultures et les religions.

Depuis, le Droit humain s'étend sur tous les continents où il œuvre pour les droits de la femme et de la citoyenne. Il comporte des fédérations, juridictions et loges pionnières en fonction de l'importance de son développement dans les différents pays. Son but est de rapprocher et de défendre de façon égale les deux moitiés du genre humain qui ont les mêmes besoins et les mêmes

intérêts, dans la famille comme dans la société. Il s'agit pour lui de dépasser les particularismes, germes de ségrégation, d'exclusion et de barbarie et de lutter pour la Paix entre les nations.

Le Droit humain se distingue des autres obédiences maçonniques françaises par trois spécificités : « La mixité - l'internationalisme - la continuité initiatique des 33 degrés du REAA ».

Le siège social de l'ordre est situé à Paris, au 5 rue Jules-Breton, dans le 13^e arrondissement.

Constitution et règlement général

Le Droit humain s'est doté d'une *Constitution internationale* affirmant ses valeurs. La première version fut promulguée au convent international de 1920.

Liste des dirigeants du Droit humain

Depuis sa création l'ordre est dirigé par un grand maître élu¹⁵ :

- 1903 à 1914 : Marie-Georges Martin (1850 - 1914). Épouse de Georges Martin et premier grand maître de l'ordre¹⁶.
- 1914 à 1918 : Marie Bonneviel (1841 - 1918). Institutrice, militante socialiste et présidente de la Ligue pour le droit des femmes.
- 1918 à 1921 : Eugène Piron (1863 - 1928). Autodidacte chimiste, militant socialiste et premier président du Conseil de la Fédération française en 1921¹⁷.
- 1928 à 1934 : Lucien Lévi (1882 - 1935). Chimiste et enseignant à Angers.
- 1934 à 1947 : Henri Petit (1868 - 1955). Expert en assurance et président du Conseil de la Fédération française en 1928.
- 1947 à 1954 : Marguerite Martin (1877 - 1956). Initiée à la Grande Loge mixte symbolique de France¹⁸, elle assure la reprise des activités du Droit Humain au lendemain de la guerre.
- 1954 à 1969 : Charles Cambillard (1892 - 1986). Professeur d'anglais, il consolide l'ordre et assure son expansion¹⁹.
- 1969 à 1976 : André Clément (1897 - 1986). Initié au Grand Orient de France, il crée le Grand Conseil de la Fédération française en 1939²⁰.
- 1976 à 1990 : Jacques Choisez (1910 - 1998), ingénieur belge, fondateur du premier centre de planning familial de Belgique, il assure deux mandats²¹.
- 1990 à 1997 : Marc Grosjean (1918-2012), historien et syndicaliste militant, initié au Grand Orient de France²².
- 1997 à 2007 : Njördur Njardvik (né en 1936), Islandais, docteur en philologie et universitaire.
- 2007 à 2012 : Danièle Juette, médecin psychiatre, ancienne présidente du conseil national et grand maître adjoint.
- 2012 à 2017 : Yvette Ramon, institutrice, conférencière et ancienne présidente du Grand Conseil de la Fédération française²³.
- 2017 à 2022 : Daniel Bolens, de la Fédération suisse « Le Droit Humain »^{24, 25}.
- Depuis 2022 : René Motro, professeur émérite à l'université de Montpellier²⁶.



Marie Bonneviel

Le Suprême Conseil universel mixte « le Droit humain »

La conservation des principes de l'Ordre Maçonnique mixte international « Le Droit humain » est confiée au Suprême Conseil, seule autorité initiatique pour l'ordre tout entier.

Il désigne, auprès de chaque fédération (ou juridiction) du Droit humain son représentant national, un « Très Puissant Grand Commandeur », qui est l'intermédiaire obligé entre la fédération, les organismes nationaux et le Suprême Conseil.

Rites du Droit humain

L'Ordre maçonnique mixte du Droit humain est fondé sur la structure complète du Rite écossais ancien et accepté dont les 33 degrés culminent dans un Suprême Conseil. Toutefois, le caractère international du Droit humain a conduit celui-ci à prendre en considération les rites pratiqués ailleurs qu'en France, en particulier dans les pays où s'est développée la franc-maçonnerie anglo-saxonne. Ainsi, le Rite émulation (ou Rite Anglais), avec ses diverses variantes, est très répandu dans les pays sous influence anglo-saxonne²⁷.



Tablier maçonnique au grade de Maître du Rite écossais ancien et accepté.

Pratique des « hauts grades maçonniques »

L'ordre, conformément aux fondements mêmes de l'Écossisme, est structuré du 1^{er} au 33^e degré sans discontinuité dans la voie initiatique. En France, la gestion administrative des grades symboliques est déléguée à un Conseil national, et celle des hauts grades (du 4^e au 30^e) à la commission des hauts grades (membres du Conseil National dotés du 30^e degré et délégués du Grand Conseil).

Présence internationale

Aujourd'hui l'ordre international couvre les cinq continents avec un total de 816 loges implantées dans plus de 60 pays :

- en Afrique : Maroc (Rabat), Bénin (Cotonou), Rwanda, Sénégal (Dakar), Congo, Côte d'Ivoire, Cameroun (Douala, Yaoundé), Togo, Nigéria, Tchad, Mali, Burkina Faso, Guinée, Afrique du Sud (Le Cap, Durban, Johannesburg, Pretoria), La Réunion, Madagascar, Île Maurice ;
- en Amérique : Canada (Montréal, Québec, Sherbrooke, Toronto), États-Unis, Mexique, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Brésil, Argentine, Chili (Santiago, Valparaiso), Colombie, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela ;
- en Asie-Océanie : Liban, Israël, Japon ; Australie, Nouvelle-Calédonie, Tahiti ; Philippines
- en Europe : Islande, Finlande, Danemark, Suède, Norvège, France, Belgique, Luxembourg, Grande-Bretagne, Suisse, Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Portugal, Lituanie, Estonie, Bulgarie, Roumanie, République Tchèque, République Slovaque, Pologne, Ukraine, Hongrie, Grèce, Chypre (Nicosie), Russie.

Classement aux monuments historiques

Au *Journal officiel* du 8 mai 2014 : "Paris 13^e arr. – Le siège du Droit humain international sis 5, rue Jules-Breton, en totalité (cad. AR. 36, cf. plan annexé à l'arrêté) : inscription par arrêté du 1^{er} juin 2013." Cet immeuble était la demeure de Georges Martin, le cofondateur de l'Ordre (legs).

Ce bâtiment construit entre 1912 et 1914 est l'œuvre de Charles Nizet (1841-1925), architecte honoraire de la ville de Paris. L'Égypte était à la mode à cette époque comme en témoigne le Palais de l'Égypte qui a été érigé à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris de 1900 et qui a peut-être inspiré l'architecte. La façade soutenue par des colonnes palmiformes, est ornée de triangles ailés qui symbolisent Horus.

Plusieurs inscriptions ornent la façade :

- « LE DROIT HVMAIN ».
- « DANS L'HVMANITE LA FEMME A LES MEMES DEVOIRS QVE L'HOMME ELLE DOIT AVOIR LES MÊMES DROITS DANS LA FAMILLE ET DANS LA SOCIETE »
- Au-dessus de la porte d'entrée la devise de l'Ordre : « ORDO AB CHAO ».



Siège de l'Ordre maçonnique mixte international « le Droit humain », au 5, rue Jules-Breton, Paris 13^e

Notes et références

1. Prat et Loubatière 2013, p. 15.
2. Daniel Ligou, *Histoire des francs-maçons en France de 1815 à nos jours*, Privat, 2000, p. 154.
3. Gisèle Yves Hivert-Messeca, p. 312.
4. Prat et Loubatière 2013, p. 28.

5. Gisèle Yves Hivert-Messeca, p. 349.
6. Gisèle Yves Hivert-Messeca, p. 350.
7. Prat et Loubatière 2013, p. 29.
8. Gisèle Yves Hivert-Messeca, p. 351.
9. Prat et Loubatière 2013, p. 31-32.
10. Gisèle Yves Hivert-Messeca, p. 373.
11. Prat et Loubatière 2013, p. 118.
12. Yves Hivert-Messeca 2015, p. 353.
13. « Louise Guéranger, veuve David » selon le *Testament philosophique n°6* du 14 mars 1893 (archive manuscrite au Fonds Droit Humain 117AS, aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine), alors que Laure Dominique Agniel l'assimile à Alexandra David-Néel, née Louise Eugénie Alexandrine Marie David et également franc-maçonne dans sa biographie *Alexandra David-Néel : exploratrice et féministe*.
14. Prat et Loubatière 2013, p. 119.
15. Prat et Loubatière 2013, p. 120-121.
16. « **Georges Martin** (<http://www.droithumain-france.org/node/145>) » (Archive.org (https://web.archive.org/web/*/http://www.droithumain-france.org/node/145) • Wikiwix (<https://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.droithumain-france.org/node/145>) • Archive.is (<https://archive.is/http://www.droithumain-france.org/node/145>) • Google (<https://webcache.googleusercontent.com/search?hl=fr&q=cache:http://www.droithumain-france.org/node/145>) • Que faire ?), sur *droithumain-france.org*.
17. « Grands maîtres (présidents du Suprême conseil). (https://www.archivesportaleurope.net/ead-display/-/ead/pl/aicode/FR-FRAN/type/fa/id/FRAN_IR_050101/dbid/C47610455) », sur *archivesportaleurope.net*.
18. Scission du Droit humain de 1913 à 1922, elle travaille et opère la réunification des deux obédiences
19. « **Charles Cambillard (1892 - 1982)** (<http://www.droithumain-france.org/node/138>) » (Archive.org (https://web.archive.org/web/*/http://www.droithumain-france.org/node/138) • Wikiwix (<https://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.droithumain-france.org/node/138>) • Archive.is (<https://archive.is/http://www.droithumain-france.org/node/138>) • Google (<https://webcache.googleusercontent.com/search?hl=fr&q=cache:http://www.droithumain-france.org/node/138>) • Que faire ?), sur *droithumain-france.org*.
20. « **HISTOIRE DU DROIT HUMAIN** (<http://www.droithumain-france.org/contenu/identite-histoire/histoire/les-grandes-figures/histoire-du-droit-humain>) » (Archive.org (https://web.archive.org/web/*/http://www.droithumain-france.org/contenu/identite-histoire/histoire/les-grandes-figures/histoire-du-droit-humain) • Wikiwix (<https://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.droithumain-france.org/contenu/identite-histoire/histoire/les-grandes-figures/histoire-du-droit-humain>) • Archive.is (<https://archive.is/http://www.droithumain-france.org/contenu/identite-histoire/histoire/les-grandes-figures/histoire-du-droit-humain>) • Google (<https://webcache.googleusercontent.com/search?hl=fr&q=cache:http://www.droithumain-france.org/contenu/identite-histoire/histoire/les-grandes-figures/histoire-du-droit-humain>) • Que faire ?), sur *droithumain-france.org*.
21. « Droit Humain International : le siège classé monument historique. (<http://lamaconne.over-blog.com/2014/05/droit-humain-international-le-siege-classe-monument-historique.html>) », sur *lamaconne.over-blog.com*.
22. Marc Grosjean, *Le Droit Humain International - 1913-1947 De l'éveil à la mise en Œuvre*, Paris, Detrad aVs, 1^{er} juin 2002, 427 p. (ISBN 978-2-905319-75-3 et 2-905319-75-5).
23. « Yvette Ramon devient Très Puissant Souverain Grand Commandeur et Grand Maître de la Fédération Internationale Mixte le Droit Humain. (<http://www.jlturbet.net/article-yvette-ramon-devient-tres-puissant-souverain-grand-commandeur-et-grand-maitre-de-la-federation-inter-105482919.html>) », sur *jlturbet.net*.
24. « L'Ordre Maçonnique Mixte International "Droit Humain" en Suisse (<http://www.ledroithumain.ch>) », sur *ledroithumain.ch*, 13 novembre 2016 (consulté le 13 novembre 2016).
25. Daniel Bolens, nouveau Grand Maître de l'Ordre - Site du DHI (<https://droit-humain.org/web/?p=3702/>)
26. Géplu, « René Motro nouveau Grand Maître du Droit Humain International (<https://www.hiram.be/rene-motro-nouveau-grand-maitre-international-du-droit-humain/>) », sur *hiram.be*, 22 mai 2022 (consulté le 22 mai 2022).
27. Prat et Loubatière 2013, p. 127.

Voir aussi

Bibliographie

 : document utilisé comme source pour la rédaction de cet article.

- Gisèle Hivert-Messeca et Yves Hivert-Messeca (préf. Cécile Révauger), *Femmes et franc-maçonnerie : trois siècles de franc-maçonnerie féminine et mixte en France (de 1740 à nos jours)*, Dervy, coll. « L'univers maçonnique », 2015, 2^e éd., 476 p. (ISBN 978-1-02-420113-0). 
- Andrée Prat et Colette Loubatière, *L'ordre maçonnique, le Droit humain*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je », 2013, 127 p. (ISBN 978-2-13-062552-0, lire en ligne (<https://www.cairn.info/l-ordre-maconnique--9782130625520.htm>)) 

- Roger Dachez, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, Paris, PUF, coll. « « Que sais-je » », 2015, 127 p. (ISBN 978-2-13-063149-1, lire en ligne (<https://www.cairn.info/histoire-de-la-franc-maconnerie-francaise--9782130631491.htm>)) 



Articles connexes

- [Franc-maçonnerie en France](#)
- [Femmes en franc-maçonnerie](#)



Il existe une catégorie consacrée à ce sujet : *[Le Droit humain](#)*.

Liens externes

Sur les autres projets Wikimedia :

 *[Le Droit Humain](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Le_Droit_Humain?uselang=fr)* (https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Le_Droit_Humain?uselang=fr), sur Wikimedia Commons

- (fr + en + es) [Site officiel](https://ledroithumain.international/) (<https://ledroithumain.international/>)
-
-
- Notices d'autorité : [VIAF](http://viaf.org/viaf/125206200) (<http://viaf.org/viaf/125206200>) · [ISNI](https://isni.org/isni/000000012151552X) (<https://isni.org/isni/000000012151552X>) · [BnF](https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb121521352) (<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb121521352>) ([données](https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb121521352) (<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb121521352>)) · [Archives nationales \(France\)](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/NP/Fran_NP_050377) (https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/NP/Fran_NP_050377) · [IdRef](http://www.idref.fr/030019230) (<http://www.idref.fr/030019230>) · [LCCN](http://id.loc.gov/authorities/no2006052881) (<http://id.loc.gov/authorities/no2006052881>) · [GND](http://d-nb.info/gnd/6120749-4) (<http://d-nb.info/gnd/6120749-4>) · [Espagne](http://catalogo.bne.es/uhtbin/authoritybrowse.cgi?action=display&authority_id=XX5196048) (http://catalogo.bne.es/uhtbin/authoritybrowse.cgi?action=display&authority_id=XX5196048) · [NUKAT](http://nukat.edu.pl/aut/n%202005051967) (<http://nukat.edu.pl/aut/n%202005051967>) · [WorldCat](https://www.worldcat.org/identities/lccn-no2006052881) (<https://www.worldcat.org/identities/lccn-no2006052881>)

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Ordre_maconnique_mixte_international_«_le_Droit_humain_»&oldid=213719627 ».

▪